



DAUPHINÉ-SAVOIE **La Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique**

CHAMPIONNAT TERRITORIAL UGSEL de VTT

Le mercredi 10 avril 2019

Stade des Mûriers

1184 Rue du Vernay, 38300 NIVOLAS VERMELLE

Lieu : 38300 Nivolas-Vermelle, Stade des Mûriers, 1184 Rue du Vernay

Le lieu de la compétition se situe à 800m (cf. plan du site)

Accès : Sortie autoroute A43 n°8 Bourgoin-Jallieu, Nivolas-Vermelle – puis suivre « RN 85 / D1085 en direction de Nivolas-Vermelle »

Horaires : **8h30** – Accueil et retrait des plaques numérotées pour les VTT et des dossards papier à mettre sur la partie avant du maillot.

Accueil : Parking du Stade des Mûriers 38300 Nivolas-Vermelle.

Le site de compétition se situe à 800m (suivre balisage). Attention, déplacement le long d'une route (peu passante)

Responsables sur place : David CERQUEIRA et Isabelle DEPRAZ

- **Constitution de la commission technique**

Comité Isère et Juge Arbitre

CERQUEIRA David

Comité Haute Savoie

GISBERT Sébastien

Comité Drôme Ardèche

LLUCIA Gilles

- **Constitution du Jury d'appel**

Le (la) délégué(e) de la CTT

CERQUEIRA David

**Président du comité
d'organisation ou son
représentant**

FAURE Thomas

**Le Président(e) du territoire ou sa
directrice**

LUQUET Pierre

INSCRIPTIONS : **Sur USPORT par les comités au niveau territoire pour le Vendredi 5 Avril avant 12h**

Chaque comité inscrit ses qualifiés dans Usport **en individuel et ses équipes nominatives pas de modifications d'équipes possible**. (Possibilité de modifier l'équipe avec un élève inscrit en individuel lors de l'accueil à 8h30)

Aucune inscription sur place :

- Il appartient à chaque enseignant de **vérifier la liste de ses qualifiés sur Usport** / Liste des inscrits en compétition / Championnat : sélectionner VTT/ puis sélectionner territoire Dauphiné Savoie/ Filtrer. S'il manque des élèves merci de le signaler avant lundi 08 avril 8h à votre comité.

- De **supprimer les élèves forfaits** avant le lundi 08 avril à 17h.

Jury : **Pour la sécurité des jeunes et la bonne organisation de la compétition.**

Chaque AS présentera **deux juges** (1 juge adulte et 1 juge élève (qui peut-être participant)) **quel que soit le nombre d'inscrits**. Merci d'envoyer le nom et prénom du jury adulte part mail à ugsel38@ugsel38.org avant le vendredi 5 Avril à 17H00 afin de prévoir au mieux l'organisation en amont.

Inscrire également les jurys élève sur Usport en cliquant dans la case modifiée colonne performance, et taper JURY.

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr



Vérification des licences :

Une chambre d'appel sera mise en place afin de vérifier les licences. En cas de non présentation, l'élève ne pourra pas participer. (Cf article 6 du règlement intérieur de l'UGSEL DS)

LES EPREUVES QUALIFICATIVES

Championnat territorial de V.T.T. sous la forme suivant :

⇒ **Un Championnat Individuel par catégorie avec 3 types d'épreuves :**

- 1 - Epreuve de Cross-country : ES1 /200 points
- 2 - Epreuve de dénivelé : Descente en slalom ES2 / 50 points
- : Montée infernale ES3 / 30 points
- 3 - Epreuve de Trial Maniabilité : ES4 / 80 points

⇒ **Un championnat par équipe avec 1 épreuve chronométrée en ligne de 3 élèves = « relais par équipe » :**

- Les AS qui souhaitent participer au championnat national par équipes devront faire l'inscription de leur **équipe nominativement via Usport** et présenter 3 concurrents d'une même AS, du même sexe ou non et dans le même niveau de catégorie, (pour les sur et sous classements se référer au règlement national). Dans le cas d'équipe mixte le temps réalisé sera bonifié de 5% par concurrente dans l'équipe, 10% de bonification s'il y a deux filles dans l'équipe. Si l'équipe est composée de 3 filles la bonification sera de 15%.

La qualification se fera à l'issue d'une course par équipe à 3 co-équipiers (le premier fait un tour avant d'emmener le second et les deux coureurs font eux aussi un tour avant d'emmener le troisième sur un dernier tour qu'ils effectueront ensemble). Temps pris lorsque le troisième coupe la ligne (obligation de finir ensemble). Les concurrents doivent se toucher dans la zone de relais délimitée. Une action fédératrice permettant de symboliser l'épreuve par équipe.

Un élève inscrit en équipe devra obligatoirement participer aux épreuves individuelles. Sinon son équipe pourra être disqualifiée. (Article 6.5.2 du Règlement VTT national)

ORGANISATION GENERALE

- **8h30** : Accueil – Retrait des dossards à mettre à l'avant du maillot et des plaques de cadre numérotées pour les VTT – vérification du matériel. **Attention prévoir des épingles de sureté.**
- **9h15** : Briefing : zone de rassemblement (élèves+enseignants+jurys)
- **9h30** : Début des compétitions

Les horaires pourront être modifiés

Ordre des épreuves	1	2	3	4	5 1 ^{er} départ à 14h00
BG	Relais par équipe	descente	montée	maniabilité 1, 2	14h30 2 grands tours = 4 km
BF		maniabilité 1, 2	descente	montée	14h00 2 tours = 3 km
MG	montée	Relais par équipe	maniabilité 3, 4	descente	15h00 3 tours = 4,5 km
MF	maniabilité 2, 3		descente	montée	14h00 2 grands tours = 4 km
CJG	descente	montée	Relais par équipe	maniabilité 4, 5	15h45 4 grands tours = 8 km
CJF	descente	maniabilité 3, 4		montée	15h45 4 tours = 6 km

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !



DAUPHINÉ-SAVOIE **La Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique**

Point sécurité : Les accès au départ de la descente et aux zones de maniabilité se feront uniquement en suivant le fléchage pour ne pas gêner sur le circuit du cross.

- Pour le repas de midi, l'organisateur prévoit un pique-nique convivial pour les enseignants. Attention, en fonction des responsabilités qui vont vous être attribuées, les horaires peuvent être décalés.
- **13h50 :** rassemblement sur la zone de rassemblement pour le cross-country par catégories comme suit :
Départ groupé, toutes catégories confondues vers la zone de départ du cross.
4 Départs : (horaires approximatifs)

14h00	BF : 2 tours = 3 km	MF : 3 tours = 4,5 km
14h30	BG : 3 tours = 4,5 km	
15h00	MG : 3 grands tours = 6 km	
15h45	CJG : 4 grands tours = 8 km	CJF : 3 grands tours = 6 km

Un Tour = 1,5 km = repères 1 – 2 – 3 – 4 – 6

Un grand Tour = 2 km = repères 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6

- **16h30 Résultats et Commission de qualification** avec les responsables de la commission (un seul par comité Gilles, David et Sébastien). Et le président ou la directrice du territoire.
- **17h00 Palmarès.**
- **17h15 départ des AS**

Vestiaires, douches, toilettes : Pas d'abris en cas de pluie. Point eau et toilette public sur le parking (à 800m du lieu de la compétition).

Assistance médicale : Présence de secouristes

FOURNI PAR L'ORGANISATION :

- Plaque de cadre VTT avec des attaches
- Les dossards papier à accrocher sur l'avant du maillot prévoir des épingles de sureté.
- goûter pour les élèves

REGLEMENT GENERAL

- 1 – **Catégories :** 6 catégories : PBG / PBF / MG / MF / CJF / CJG (les Poussins de collèges)
- 2 – **Le matériel :**
 - Un seul VTT est autorisé par concurrent.
 - Le VTT doit être en bon état de marche (sans cornes et avec des bouchons de cintres) et sans assistance électrique. - Aucun changement d'accessoires sur le vélo n'est autorisé à l'exception du changement de pédales et du retrait du grand plateau pour l'épreuve de maniabilité. Cadre, roues, plateaux et pignons identiques pour toutes les épreuves.
 - L'organisateur ne fournira pas d'assistance mécanique.
 - Pour le Cross-Country, une zone d'assistance technique et de ravitaillement sera proche du départ (zone de relais du cross par équipe) permettant aux enseignants d'assurer une assistance aux élèves.Interdiction de changer de vélo ou de roues

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr



DAUPHINÉ-SAVOIE **La Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique**

3 Tenue :

Le port du casque est obligatoire (pour les élèves et **les adultes** lorsque ses derniers sont sur un vélo) ainsi que **genouillères et coudières obligatoires pour l'épreuve de Descente** (protections style roller acceptées).

Maillot d'établissement est obligatoire (ou chasubles de couleur identique), en cas de non-conformité au règlement, une pénalité sera appliquée aux coureurs : 50 points soustraits à l'issue des épreuves.

4- Rappel :

- Les concurrents doivent respecter le Code de la route (Attention, déplacement de 800m le long d'une route (peu passante) entre le parking et le lieu de la compétition) et les consignes des organisateurs.

- 4 épreuves individuelles et 1 épreuve par équipe à réaliser. Pas d'obligation de participer à toutes les épreuves (en cas de non participation, pas d'attribution de points).

- Sera déclaré vainqueur celle ou celui qui obtiendra le plus de points au terme des 4 épreuves individuelles dans sa catégorie.

- En cas d'égalité des points, départage au classement de l'épreuve de cross-country.

- Une seule reconnaissance avant chaque épreuve (Les reconnaissances pour les épreuves de maniabilité et la descente seront uniquement à vue).

RECOMPENSES : 1 médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

Une coupe à la première équipe de chaque catégorie

QUALIFIES au championnat territorial :

*Pour les comités 26/07 et 74 :

- 4 équipes en benjamin(e)s, 4 équipes en minimes, 3 équipes en cadets-Juniors + 12 individuels soit 45 élèves par comité.

*Pour les comités 38/73 :

- 4 équipes en benjamin(e)s, 4 équipes en minimes, 3 équipes en cadets-Juniors + 12 individuels soit 45 élèves pour les deux comités réunis.

TOTAL MAXIMUM DE PARTICIPANT = 135 participants max

QUALIFIES au championnat National : qui se déroulera du 15 au 17 mai 2019 à BEAUREGARD BARET - MEYMANS (26)

2 équipes par catégorie (3 catégories) et par territoire plus 6 individuels par territoire toutes catégories confondues.

Les quotas supplémentaires : 2 filles et 0 garçon en individuel. Quotas sup sexuels.

La commission se réunira **après la compétition** pour définir la liste des qualifiés. Seuls les élèves ayant participé au championnat de territoire pourront prétendre à une qualification, pas de qualification exceptionnelle, pour le **Championnat National**.

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

UGSEL Dauphiné Savoie - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique
19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

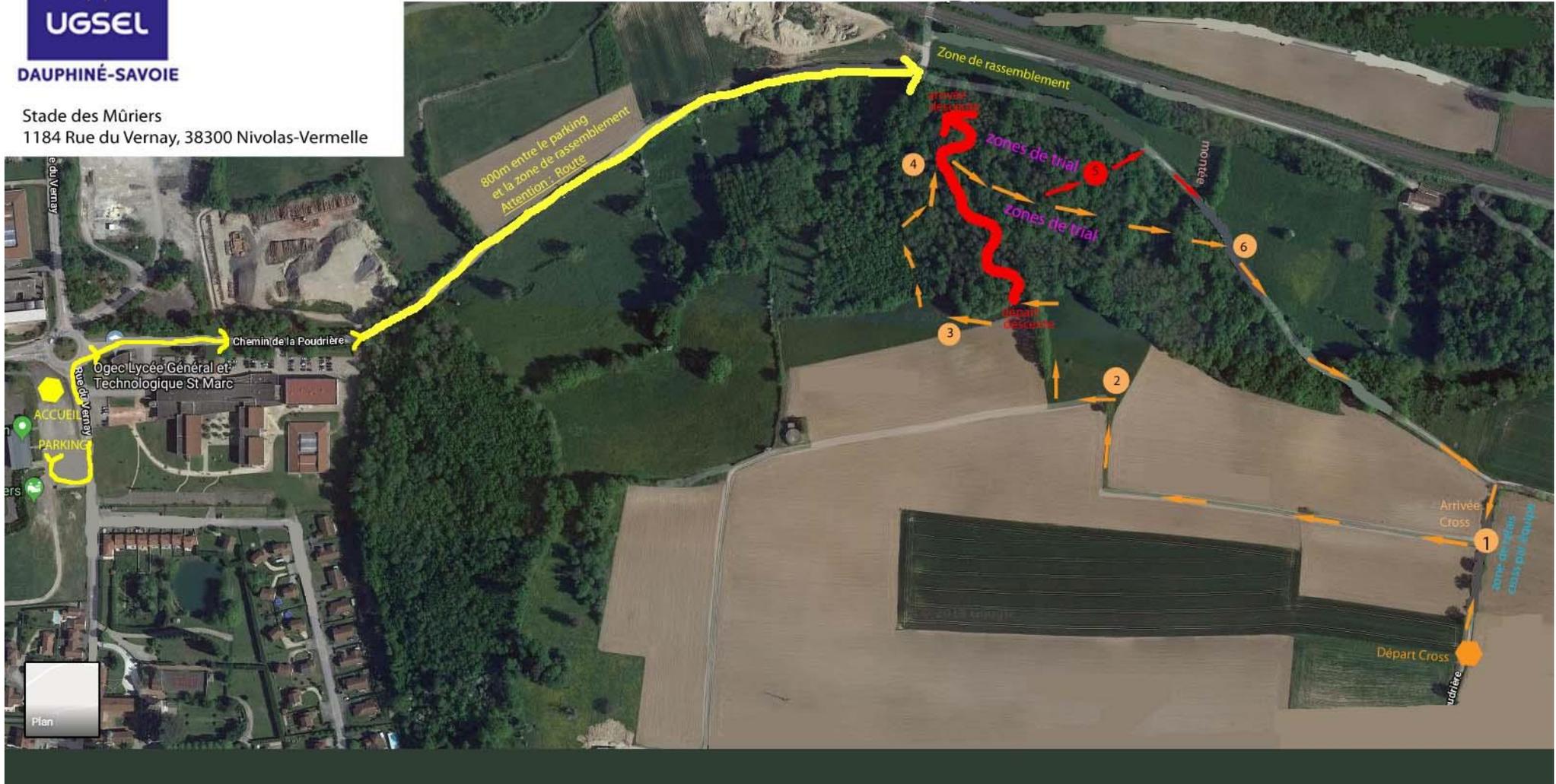
Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr



DAUPHINÉ-SAVOIE

Stade des Mûriers
1184 Rue du Vernay, 38300 Nivolas-Vermelle

Championnat Territorial VTT 10 avril 2019



ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

19 avenue des maquis du grésivaudan – 38 700 LA TRONCHE

Tél.04 76 44 29 25 - Fax : 04 76 44 56 11 – Courriel : ugselds@ugsel38.org – Site : ugselds.free.fr